

**Compte Rendu de la Réunion Publique du Conseil Municipal de HAUTEFORT-SAINT AGNAN
Le Lundi 15 janvier 2018 à 20H30, Salle du Conseil Municipal, Hôtel de Ville.**

Membres présents : Yves MOREAU, Jean- Louis PUJOLS, Nadine ELOI, Philippe MOUSSEAULT, Sylvette FORT, Danielle GRANDCOIN, Albert POUMEAUD, Sophie DELAGE, David CHABASSIER, Cédric MADRONNET, Sylvie LARUE, Elodie CASTELAIN.

Absents/Procuration à : David SAUTET (Elodie CASTELAIN), Nadine BINETRUY-MEYER (Sylvie LARUE), Camille DUBOIS (Yves MOREAU).

Public : néant **Secrétaire administrative :** Sandrine DELTEIL **Secrétaire de séance :** Jean- Louis PUJOLS

Meilleurs vœux à tous sont les premiers mots de Mr Le Maire lors de cette première réunion de cette nouvelle année. Jean-Louis PUJOLS, élu secrétaire de séance procède à la lecture des dernières délibérations.

L'ordre du jour est suivi :

Les vœux sont passés avec des remerciements aux personnes qui ont œuvré afin que cette journée soit réussie. Remerciements en particulier à Jean-Pierre MARECHAL pour son travail qui a ravi tout le monde.

1-Les Travaux en cours :

<Les élagages des bords de route se poursuit (Le Champ de tir, la route de la Besse, la Petite Forêt, etc.)

<Les illuminations ont été démontées.

<Travaux sur la route des Terres Blanches : fossé creusé pour faciliter les écoulements

<Salle des Fêtes : la cuisine est totalement repeinte. La scène est en train d'être repeinte aussi.

2-Groupe Scolaire : tarifs.

<Cantine : prix du repas inchangé à 2,00 €uros et à 3,50 €uros pour les autres (enseignants)

<Etude surveillée : 2,00 €uros/enfant/garderie matin et soir, gratuit à partir du 3^e enfant. Rappel des horaires de cette garderie tenue par Laurence : 7h45→8h50 le matin et 16h30→18h30 le soir. IL y a toujours entre 10 et 12 enfants qui participent à cette étude.

<Participation des Communes aux frais de fonctionnement : les tarifs restent inchangés également à 600,00 €uros par élève par an en Primaire et 1000,00 €uros par an par élève par an pour la maternelle

3-Personnel Communal :

<Thomas LASSORT : contrat d'avenir non renouvelé. Proposition d'un CDD de 3 mois avant une période de stage de 12 mois.

<Médecine du travail : convention avec Centre de Gestion pour 3 ans renouvelable annuellement. Le coût est fonction de la masse salariale.

<les vœux au personnel ont eu lieu le vendredi 12 en présence des élus. Merci encore à Jean-Pierre.

4-Divers :

<Camion PIZZA : participation de 75,00 €uros/an pour l'emplacement Place Jacques François.

<Foire du Lundi : la Sté FRERY nous règle 777,50 €uros/an pour gérer la Foire.

<Loyers des appartements >400€ : pas de changement, ils restent à 425,00(F3) et 475,00(F4) €uros.

<Terrain des Broussilloux : vendu à la CdC, donc fin de la mise à disposition. Le terrain qui représente environ 2 hectares, est vendu à la Cdc qui a la compétence pour les activités économiques. Une entreprise devrait en principe s'installer sur ces terrains en prenant 8000 m².

<MSAP (Maison des Services Au Public) : rétrocession à la Commune de 7 115,00 €uros pour le fonctionnement.

5-Les Adjoins :

<Jean-Louis PUJOLS :

<Présentation des gobelets achetés par la Commune et les associations (USH et Comité des Fêtes),

<rappel de la HRDA (Halte Répit des Aidants) qui se met en place en principe mi-février,

<participation à la remise du Label Villes et Villages Fleuris à CENON(33) : Jean-Louis PUJOLS accompagné d'Albert POUMEAUD et Bernard DESMAISON. A noter que la Dordogne a 13 Communes à deux fleurs dont Hautefort plus 3 nouvelles à confirmer (Brantôme, Daglan et St Cyr les Champagnes). Notre Département, depuis l'an dernier, est labellisé Département fleuri comme les Landes. Le même trio se rend le 18 janvier au D2partement pour la même chose.

<le projet de numérotation des maisons. Avant de débiter, il nous faut mettre en place les panneaux de rue encore en stock dans les villages. Commande des poteaux prévue.

<Fleurissement : commande des tapis identiques à l'an dernier. Aller plus vers les vivaces dans les massifs.

<Nadine ELOI :

<les marchés : Mr Saint-Léger arrête son activité sur les marchés. Trouver un autre producteur.

<Le repas avec les commerçants des marchés et sédentaires aura lieu le lundi 5 mars.

<Philippe MOUSSEAULT :

<Groupe Scolaire : les travaux demandés ont été réalisés pendant les vacances. Rentrée faite sans problème.

<Salle des Fêtes : la scène est terminée. Quelques travaux à faire en électricité.

<Sylvette FORT :

<Remerciements aux personnes qui ont aidé à la mise en place de la salle pour les vœux, mais aussi à ceux qui ont distribué le Bim en fin d'année.

<Site Internet : il est opérationnel même s'il y a encore des mises au point à faire. Que ceux qui y vont apportent leurs remarques, elles seront les bienvenues.

La séance est levée à 22H30.